

Description

Description d'un lot de grève et en eau profonde en front des lots 65 et 66 du cadastre officiel de la paroisse de St. Siméon, comté de Charlevoix, province de Québec ~~transféré~~ au Département des Travaux Publics du Canada par l'Orléans en Conseil numéro 268 du 17 Mars 1955.

Le dit lot de grève et en eau profonde tel que limité en suit sur le plan ci-contre se décrit plus précisément comme suit:—

Commencant au point A, sur le plan ci-joint, sur la ligne des hautes eaux du fleuve St. Laurent à une distance de six pieds (6') du point X, une borne de fer de deux pouces (2") de diamètre et vingt-quatre pouces (24") de longueur posée dans une direction N. 75° 45' O. par rapport au dit point A.

Du point A, dans une direction générale nord en suivant les sinuosités de la dite ligne des hautes eaux du fleuve St. Laurent, jusqu'à la borne au point B. Le dit point B est situé est situé à une distance de trois cent seize pieds et quatre dixièmes (316.4') de la borne au point X, dans une direction N. 3° 21' O. Du point B, dans une direction S. 74° 45' E. une distance de six cent vingt-et-un pieds (621') au point C; de là dans une direction S. 15° 15' O, une distance de trois cent pieds (300') au point D; de là dans une direction N. 74° 45' O. une distance de cinq cent quatorze pieds (514') au point de commencement A.

Superficie 3.8 acres

La borne au point X est située à quatre-vingt-dix-sept pieds et quatre dixièmes (97.4') d'une borne de l'arpenteur Ethier point Y sur le plan et à soixante-huit pieds (68') d'une borne fontaine, point Z sur le plan.

La borne au point B est située à une distance de trois cent dix-huit pieds et trois dixièmes (318.3') du point A, dans une direction N. 4° 22' O.

Les distances sont en mesure anglaise.

Les courses sont astronomiques

signé Henri Bélanger arpenteur géomètre

Transcription exacte de la
description signée par
Henri Bélanger A.G. datée
du 4 février 1954 à Québec.
convenue au dossier du
fleuve St. Laurent no 304/1954
ST-R.6
A.G.
VÉRIFIÉ